



**COMMISSION REGIONALE DE
L'ARBITRAGE**

Réunion bureau du 03 JUN 2020
PV n°9 saison : 2019 / 2020

En Visioconférence :

Présidence : Stéphane VILLEMIN

Présents :

M. Bernard TOURNEGROS, C.D. représentant élu des arbitres.

M. Serge FIDRI, vice-président.

M. Pascal FRITZ, vice-président

M. Sylvain THULLIER, vice-président.

M. Jean-Claude RASATTI, secrétaire.

M. Gauthier LEGGERI, désignations.

M. Olivier STUDER, coordonnateur de la formation.

CTA : MM. Matthieu LOMBARD, Anthony USTARITZ, Aurélien BRIEST

Assistent :

M. Ludovic GERMAIN, suivi du budget CRA.

M. BOUCANSAUD Jordan.

M. RINGLER Alphonse, référent "Observations" secteur EST.

M. HUMBERTCLAUDE Jacques, référent "Observations" secteur CENTRE.

M. LEBRUN Serge, référent "Observations" secteur OUEST.

Excusés :

M. Philippe PAULET représentant du C.D.

M. Pascal PARENT, représentant de la CFA

Carnet.

C'est avec tristesse que nous apprenons le décès de M. Roger FADERNE, ancien arbitre de Ligue 1 lorrain. La CRA présente ses sincères condoléances à la famille.

C'est avec plaisir que nous accueillons Alphonse RINGLER, sa santé s'est nettement améliorée après les longues semaines très difficiles.

Les nouvelles de Yannick DANDRELLE nous laissent penser qu'il sera parmi nous dès la reprise des compétitions.

Il faudra, encore, attendre avant de pouvoir nous réunir dans les locaux de la Ligue. Les protocoles d'accueil sont encore très encadrés.

Informations générales des représentants du C.D. de Ligue

Bernard TOURNEGROS félicite les participants pour la bonne tenue des débats et rappelle que la qualité du groupe d'observateurs doit être une priorité des saisons à venir. Il se félicite de la nouvelle mouture du Statut de l'Arbitrage votée par le Comité Directeur.

Classement des arbitres : saison 2019/2020

Après l'arrêt prématuré des compétitions, la CRA a souhaité que ses arbitres soient classés et a communiqué dans sens envers eux afin de les avertir des modalités de classement pour cette saison après avoir fait valider par le Comité Directeur de la LGEF un amendement au R.I. en conséquence.

Les filières à potentiel fédéral sont revues.

Certains de ces arbitres auront un accompagnement technique par les membres du pôle filière fédérale, tout en intégrant un groupe d'observations avec classement au rang.

Les arbitres concernés seront contactés par les responsables de ces filières.

Les arbitres JAF sortants seront intégrés dans la catégorie Ligue 1 ou Ligue 2 en fonction de leurs résultats, sur décisions CRA sur proposition du pôle Jeune filière fédérale.

Jean-Claude RASATTI débute l'annonce des résultats pour les catégories E.R. / L1 et AAL1.

- **Pour le groupe E.R.**, pas de possibilité de classer le groupe puisque moins de 50% des arbitres du groupe ont été observés 3 fois ou plus.
- **Pour les deux groupes de L1**, l'avancée des observations permet un classement. Le major de chaque groupe accède au niveau E.R.
- Compte tenu des besoins identifiés, la C.R.A. prononce 6 descentes afin d'éviter une surcharge de l'effectif pour la saison prochaine (32 arbitres). Cela dit, l'effectif cible ne sera atteint que la saison suivante (28 à 29 arbitres).
- **Pour le groupe AAL1**, l'avancée des observations permet un classement du groupe. Compte tenu des besoins, la C.R.A. prononce 2 descentes pour ramener l'effectif à 16.
- **Pour les groupes de L2**, l'avancée des observations permet un classement pour les 6 groupes.
 - ⇒ **Dans chaque groupe, au moins, le premier accède au groupe L1, ce qui représente 6 accessions.**
 - ⇒ **Pour le secteur EST**, l'effectif cible est de 24 et un sureffectif risquerait d'empêcher de terminer les observations tout en limitant sensiblement le nombre de matchs à ce niveau aux arbitres. Pour tenter de limiter cela, trois descentes par groupe sont prononcées pour ces deux groupes.
 - ⇒ **Pour le secteur OUEST**, les effectifs étant déjà restreints, aucune rétrogradation n'est prononcée.
 - ⇒ **Pour le secteur CENTRE**, trois descentes sont décidées : une dans le groupe qui compte le moins d'arbitres classés et deux dans l'autre.
- **Pour les groupes de L3**, les premiers de chaque groupe éligible à un classement sont promus.
 - ⇒ Le secteur CENTRE opère 4 montées sur les 6 groupes puisque 2 groupes ne répondent pas aux critères fixés.
 - ⇒ Dans les autres secteurs, tous les groupes sont éligibles à un classement.
 - ⇒ Le secteur OUEST se voit octroyer deux montées supplémentaires pour que l'effectif des arbitres de Ligue 2 puisse atteindre l'effectif cible de 24 arbitres ;
- **Pour les AAL2**, l'ensemble des groupes conduit à une accession et aucune relégation pour conserver un effectif convenable.

- **Pour les AAL3**, les groupes du secteur OUEST sont restreints, mais peuvent être classés. Deux accessions sont validées dans chaque groupe. Pour le secteur EST, le premier de chacun des 4 groupes est promu.
- Le pôle JAF propose la liste des arbitres retenus en filière classique ainsi que les arbitres retenus au titre de la section sportive. Deux arbitres féminines sont retenues "hors quota". La CRA valide la proposition.
- Les arbitres fédérales féminines seront utilisées en LGEF suivant les prescriptions figurant au R.I.
Nous sommes dans l'attente de l'avancement vers le titre AAF3 concernant Madame MAUBACQ Jennifer et nous lui souhaitons le succès espéré.

Pôle JEUNES ARBITRES DE LIGUE

Hervé BOILLOT nous transmet la liste des potentiels candidats à l'examen JAF. Le règlement intérieur de la CFA a évolué. Nous sommes dans l'attente du nombre de candidats que pourra avoir la Ligue du GRAND-EST. Nous espérons au minimum 4 candidats.

Sont retenus en filière « classique » (ordre alphabétique) :

- CAILLE Thomas
- MEPLAIN Clément
- SCHIAFITELLA Gabriel (candidat en 2019/2020)
- WOJCIK Tom (candidat en en 2019/2020)
- DJEDDID Najib ; au cas nous aurions 5 candidats

Sont retenus au titre des SSFA

- CENGIZ Ali (Strasbourg)
- DECARVALHO Jérôme (Strasbourg)

Pas de candidats proposés au titre des SSFA de Metz et Épinal

Sont retenues au titre de la filière féminine :

- DRU Margaux
- LLUCH Enola

Divers

Gauthier demande des nouvelles d'Aurélie EFE. Tout va bien pour elle. Elle sera affectée en Fédérale 2 l'an prochain.

Le Président laisse le choix aux responsables de secteur d'appeler ou non les arbitres promus et rétrogradés pour les informer de leur situation avant la publication des résultats.

Prochaine réunion : **Bureau CRA** : à programmer

Le secrétaire de séance
RASATTI Jean-Claude

Le Président CRA LGEF
Stéphane VILLEMIN

